

AMÉLIORER L'ACCÈS À L'INFORMATION ET SON UTILISATION PAR LE PUBLIC

Accès du public

L'accès fiable à l'information, qui est essentiel pour la prise de décisions basée sur les connaissances, comprend l'accès physique (connexion aux réseaux de communication) et l'accès à l'information même (le contenu et les services communiqués par le réseau). L'accès doit être ouvert et illimité, offert en tout temps et à prix abordable.

Avec sa vaste superficie, sa variété géographique, son climat saisonnier et sa population très étendue et variée sur le plan culturel, le Canada est confronté à de nombreux défis concernant la prestation de bons services de communication et d'information. Le Canada a partiellement relevé ce défi en s'efforçant constamment de brancher autant de foyers et d'entreprises que possibles à l'infrastructure de communication. En 1998, 99 p. 100 des ménages canadiens possèdent des téléphones, 96 p. 100 sont branchés au câble et 74 p. 100 y ont accès. Plus de 45 p. 100 des ménages canadiens ont un ordinateur, 32 p. 100 un modem et 25 p. 100 ont accès à Internet. Trente et un pour cent des petites et moyennes entreprises canadiennes sont branchées à Internet.

Le Programme d'accès communautaire, un élément essentiel de l'initiative Un Canada branché du gouvernement fédéral, a pour but de fournir aux Canadiens un accès public à Internet à prix abordable et les compétences nécessaires pour l'utiliser. En plus de cette initiative, Industrie Canada a récemment annoncé son intention d'offrir des services Internet à large bande et à haute vitesse aux entreprises et aux habitants dans toutes les collectivités canadiennes d'ici 2004. L'accès à la large bande à haute vitesse fournira la base de services améliorés comme l'apprentissage à distance et la télé médecine et améliorera l'accès des petites entreprises aux grands marchés.

En mars 1999, le Canada a réussi à devenir le premier pays du monde à brancher ses écoles et ses bibliothèques publiques à Internet au moyen des programmes RESCOL et RéseauBiblio. Fort de son succès, RESCOL continue de travailler avec les provinces, avec les territoires et avec le secteur privé afin d'étendre la connectivité des écoles aux salles de cours. Le Programme des ordinateurs pour les écoles fournit aux écoles et aux bibliothèques publiques canadiennes du matériel et des logiciels informatiques excédentaires donnés par les gouvernements, par les entreprises et par les personnes pour améliorer l'accès à cette technologie dans un contexte d'apprentissage. À ce jour, le programme a fourni plus de 195 000 ordinateurs et vise à placer 250 000 ordinateurs d'ici mars 2001.

Langue officielle de choix

Le Canada reconnaît que l'information doit être accessible à tous dans la langue officielle de leur choix. Bien que l'anglais soit actuellement la langue de choix sur Internet, le gouvernement du Canada veut s'assurer que le contenu est accessible dans les deux langues officielles du Canada, l'anglais et le français. Des programmes comme Francommunautés virtuelles visent à améliorer et à accroître le matériel, les applications et les services en langue française sur Internet.

Programmes à la base pour étudiants

Le Programme Rescol à la source offre des fonds aux écoles pour créer des projets interactifs novateurs basés sur Internet. Dans le cadre du projet Schools Demining Schools parrainé par les Nations Unies, l'école Sainte-Élisabeth d'Ottawa (Ontario) a développé le projet Students Against Landmines. Gagnant du premier prix à la International Schools CyberFair de 1999, ce programme illustre les activités entreprises par des étudiants du monde entier et rappelle aux gens que les enfants peuvent faire une différence. Lancé en 1998 par le ministre canadien de l'Industrie et le PDG de Microsoft Bill Gates, le Programme Rescol à la source prévoit créer 20 000 projets scolaires en 2001.